



COMITÉ EXÉCUTIF

DATE: Jeudi 2 juillet 2015
ENDROIT: Four Points Sheraton
100, rue Rice
Edmundston, NB
HEURE: 16 h

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

Le président, Pierre Michaud, appela la réunion à l'ordre à 16 h 10, il souhaita la bienvenue aux membres présents.

Membres présents	
M. Pierre Michaud, président	Maire de Clair
M. Carmel St-Amand, vice-président	Maire de Saint-Léonard
M. Luc St-Jarre	Représentant de DSL
Personnel présent	
François Picard	Directeur général

2. Appel d'offres - espace à bureau

Le DG présenta les documents suivants :

- a) Analyse du territoire de la CSRNO (cartes thématiques)
 - Population
 - Évaluation de la tendance du développement régional
 - Évaluation selon l'assiette fiscale
 - Évaluation du réseau routier
 - Couverture actuelle du territoire dans un rayon de 25km autour des bureaux existants
- b) Construction d'un édifice pour les bureaux de la CSRNO
- c) Appel d'offres - Espace à bureau pour la CSRNO
- d) Tableau comparatif des coûts actuels versus coûts du marché
- e) Courriel de Mme Diane Leblond Michaud, Présidente du Groupe 500 Ltée
- f) Sommaire exécutif (19 points)

Suite à une discussion sur les points mentionnés aux items 'd', 'e', 'f', le comité exécutif recommande le statu quo au niveau de la localisation actuelle des bureaux de la CSRNO et de faire parvenir un tableau détaillé aux membres de l'exécutif concernant les options présentées par le Groupe 500 Ltée. Le tableau devra être également présenté et discuté avec les membres de la CSRNO lors de la réunion du conseil en septembre. Voir 'loyer' à la page 3.

3. Résolutions – transfert de fonds

Le DG passa en revue les différentes résolutions concernant des montants qui seront remis aux municipalités et crédités aux DSL concernant le remboursement des frais d'application pour l'année 2014. Voir le détail des transferts aux pages 4 et 5 de ce document.

Il souligna également que des rencontres ont eu lieu avec les fournisseurs du Service de déchets de la CSRNO et que celles-ci se sont avérées très positives.

4. Autres affaires

Concernant la demande de Mme Lise C. Ouellette pour une contribution du Nord-ouest à l'Équipe des chefs de file, le président indiqua qu'il fera un suivi sur le dossier.

5. Ajournement

La réunion fut ajournée par le président à 18h30.

.....
PIERRE MICHAUD,
Président

.....
FRANÇOIS PICARD
Directeur général

LOYER

En 2006 – Le bureau d'aménagement à Edmundston les coûts du loyer étaient 4 200 \$ / mois

En 2016-2017 le coût sera de 4 166 \$ / mois

En 2015 – Nous aurions du payer 5 450 \$ / mois = 65 400 \$ selon le bail à 15 \$ / pi² et nous avons négocié une réduction à 10 \$ / pi² = baisse de 33%

Nous payons 408 \$ par année de moins que l'on payait 11 ans passés

Donc 5 000 pieds carrés à 10 \$ / pi² = 50 000 \$ (Edmundston)
 1 976 pieds carrés à 6,07 \$ / pi² = 12 000 \$ (Gouvernance)

6 976 pieds carrés	= 62 000 \$
--------------------	-------------

Coût actuel pour Edmundston & Grand-Sault = 8,88 \$ / pi²

Coût du marché 6 976 pi² x 16 \$ / pi² = 111 616 \$

Loyer - 36 Court, Edmundston (5000 pieds carrés)

Option 1	Coût par mois	Augmentation annuelle	Coût par année	Coût du pied carré \$
2016-2017	4 166,67		50 000,00 \$	10,00 \$
2017-2018	4 500,00	8,00%	54 000,04 \$	10,80 \$
2018-2019	4 860,00	8,00%	58 320,05 \$	11,66 \$
2019-2020	5 248,80	8,00%	62 985,65 \$	12,60 \$
Option 2	Coût par mois	Augmentation annuelle	Coût par année	Coût du pied carré \$
2016-2017	4 166,67		50 000,04 \$	10,00 \$
2017-2018	4 375,00	5,00%	52 500,04 \$	10,50 \$
2018-2019	4 593,75	5,00%	55 125,04 \$	11,03 \$
2019-2020	4 823,44	5,00%	57 881,30 \$	11,58 \$
2020-2021	5 064,61	5,00%	60 775,36 \$	12,16 \$
2021-2022	5 317,84	5,00%	63 814,13 \$	12,76 \$

RÉSOLUTIONS À LA RÉUNION DU COMITÉ DE L'EXÉCUTIF TENUE LE 2 JUILLET 2015:
Secteur de l'aménagement

- Que la CSRNO autorise le virement de fonds au montant de 5 630,00\$ du compte 29434 ES-1 et de 4 550,00\$ \$ du compte 29434 ES-3 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. Les montants suivants seront remis aux municipalités pour le remboursement des frais d'application pour l'année 2014 :

ES-3	Grand-Sault	3 850,00\$	transfert de 4 550,00\$
	Saint-Léonard	700,00\$	
ES-1	Edmundston	1 380,00\$	transfert de 5 630,00\$
	St-Hilaire	300,00\$	
	Baker Brook	450,00\$	
	Lac Baker	1 925,00\$	
	Clair	375,00\$	
	Rivière-Verte	575,00\$	
	Saint-François	450,00\$	
	Saint-Quentin	175,00\$	

Ce virement fut approuvé par 2 signataires dont MM Carmel St-Amand et François Picard par internet via Accès D de la Caisse populaire, le 23 juin 2015.

- Que la CSRNO autorise le virement de fonds au montant de 7 425,00\$ du compte 29434 ES-1 et de 13 425,00\$ \$ du compte 29434 ES-3 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. Les montants suivants seront crédités aux DSLs pour le remboursement des frais d'application pour l'année 2014.

ES-3	DSL Grand-Sault	13 425,00\$	transfert de 13 425,00\$
ES-1	DSL d'Edmundston	5 375,00\$	transfert de 7 425,00\$

DSL Restigouche 2 050,00\$

A noter que les DSLs seront crédités sur le budget 2016 au montant de 20 850,00\$

Ce virement fut approuvé par 2 signataires dont MM Carmel St-Amand et François Picard par internet via Accès D de la Caisse populaire, le 24 juin 2015.

RÉSOLUTIONS À LA RÉUNION DU COMITÉ DE L'EXÉCUTIF TENUE LE 2 JUILLET 2015:

- Que la CSRNO autorise le virement de fonds d'un montant de 140\$ du compte 29434 ES-3 au compte 29434 ES-2. Cette somme fut remise par un électricien pour l'émission de permis. En date du 1^{er} janvier 2015, ce montant demeurait toujours dans le compte 29434 ES-3. Étant donné que ce compte n'est plus utilisé pour l'émission de permis, cet argent doit être transféré dans le compte 29434 ES-2.

Ce transfert fut approuvé par 2 signataires dont MM Carmel St-Amand et François Picard par internet via Accès D de la Caisse populaire, le 23 juin 2015.